

Changement de culture au Conseil des arts du Canada

Le directeur Simon Brault entend accroître la pertinence de l'organisme

4 juin 2015 | François Lévesque | Actualités culturelles



Photo: Tony Fohse

Le directeur et chef de la direction du Conseil des arts du Canada, Simon Brault

Le Conseil des arts du Canada a rendu public le détail de son nouveau modèle de financement. En réinventant ni plus ni moins ses programmes, l'organisme donne un grand coup de barre. D'autres suivront.

Le Conseil des arts du Canada (CAC) l'avait annoncé en janvier, c'est maintenant chose faite : à compter du 1er avril 2017, l'organisme se dote d'un nouveau modèle de financement. Un modèle plus flexible, plus simple qui, ceci expliquant cela, voit passer de 147 à 6 le nombre de ses programmes pour un budget inchangé. Cette « refondation », comme la nomme le directeur et chef de la direction Simon Brault, était selon lui nécessaire, l'appareil subventionnaire étant devenu non seulement trop lourd, mais désuet à certains égards, voire carrément déconnecté à d'autres.

« Les façons de créer, de diffuser et d'entrer en relation avec l'art ont considérablement changé depuis la fondation du Conseil des arts [en 1957], rappelle M. Brault. On a observé ces dernières années plusieurs tendances au Canada et à l'international. On avait une obligation professionnelle, et je dirais presque morale, de tirer des conclusions et d'agir [...] À un moment donné, on se rend compte qu'il y a des enjeux qui doivent être considérés d'une manière plus globale et plus ambitieuse, tel le numérique, pour n'en nommer qu'un. »

Auparavant, lorsqu'on était confronté à une discipline ou à une approche inédite, on mettait sur pied un nouveau programme ou un nouveau service, avec toute la lourdeur administrative que cela suppose. Une approche par défaut dont le corollaire a été le développement d'une structure byzantine, ces programmes additionnels venant constamment s'ajouter à une masse en perpétuelle expansion et jamais réévaluée dans sa globalité. Or justement, c'est par là que le personnel du CAC a commencé.

« L'idée est d'être en mesure à l'avenir de reconnaître ces disciplines et ces approches inédites dès qu'elles se manifestent. Prenez par exemple le cirque contemporain, un art majeur qui n'est techniquement pas reconnu dans les programmes et qu'il faut traiter par la bande : on n'aura plus ce genre de problèmes. »

Un travail minutieux

Pour en arriver là, on a consulté le milieu, puis discuté et débattu en interne.

« Il y a énormément de détails dont il faut tenir compte afin de s'assurer que les programmes fonctionnent. On ne pouvait pas faire l'économie de ce travail minutieux. D'ailleurs, ça se poursuit. Ça prend le temps que ça prend. On veut s'assurer qu'on couvrira tout ce qu'on a le mandat de soutenir et qu'on rejoindra toutes les clientèles touchées par le Conseil. »

À l'issue de cette refonte structurelle, les six programmes retenus se déclinent comme suit : **Explorer et créer**, consacré à la recherche, au développement et à l'innovation ; **Enraciner et partager**, en soutien aux organismes pour « la production et la présentation d'activités artistiques courantes, viables et de grandes qualités » ; **Renouveler la pratique artistique**, voué à l'innovation ; **Rayonner au Canada** et **Rayonner à l'international**, afin de favoriser la diffusion, selon l'échelle visée ; **Créer, connaître et partager l'art autochtone**, en appui aux artistes issus des Premières Nations.

À cet égard, le CAC va dans le sens du rapport de la Commission de vérité et réconciliation (recommandation 83), qu'il a devancé.

L'artiste au centre

Au-delà du nombre de programmes, c'est l'esprit de ceux-ci qui change. Dorénavant, en effet, ce sont les artistes, leurs démarches, mais aussi les tendances et les enjeux du domaine des arts qui se trouveront au coeur du processus de subvention, et non plus les disciplines artistiques.

Sans dénigrer ce qui est venu avant, Simon Brault dresse un bilan critique.

« Au fil des ans, et presque malgré lui, l'organisme s'est transformé en machine de conformité chargée de surveiller l'admissibilité des artistes en fonction des critères associés à une suite quasiment infinie de programmes. Moi, j'ai voulu qu'on aille davantage sur le terrain, et qu'on soit davantage dans

l'accompagnement avec les artistes, et qu'on essaie davantage de soutenir leurs ambitions et leurs objectifs plutôt que de les inciter, involontairement, à adapter leur discours en fonction de tous ces critères. C'est un changement de culture fondamental. »

Consensus favorable

Au mois de janvier, la nouvelle qu'un vent de révolution soufflait sur le CAC fut accueillie avec enthousiasme. Restait à livrer un modèle à la hauteur des attentes créées.

« Dans le milieu, je sens beaucoup d'attentes, c'est vrai, mais aussi beaucoup d'espoir [...] Personnellement, j'aimerais que la jeune génération, pour qui la vision bureaucratique développée par la mienne ne veut rien dire, puisse s'approprier ce nouveau modèle que j'espère pertinent pour au moins dix ans, et qui pourra être adapté aisément par la suite. Je veux un Conseil des arts robuste, ayant un impact accru, et méritant un plus grand soutien gouvernemental », conclut Simon Brault.

Le dévoilement du nouveau modèle de financement ne représente que la première étape de la « refondation » du CAC. Les programmes de prix et la Commission canadienne de l'UNESCO, par exemple, seront eux aussi révisés. D'autres annonces suivront cet automne.